

LA ZFE DEVIENT VIRTUELLE

Qu'est-ce que la ZFE ?

Pour lutter contre la forte pollution de l'air en Ile de France, la Zone à Faibles Emissions (ou encore ZCR, zone à circulation restreinte) vise à interdire la circulation des véhicules anciens.



La consultation des Antoniens a montré 61 % l'adhésion à une ZFE sur toute la ville. Le maire a donc pris un arrêté le 12/9, créant à partir du 1/11/20 une ZFE, sous des conditions certes louables, mais impliquant l'Etat et difficiles à remplir. LA ZFE est mal partie...

La ZFE n'est pas suffisante

C'est un premier pas que nous soutenons. Mais elle est aussi parfois injuste, et surtout insuffisante, alors il faut aller plus loin !

- Cette mesure vise en premier lieu des personnes ayant de vieux véhicules, parfois faute de moyens ou parce qu'ils s'en servent très peu. Dans ces deux cas, la mesure est injuste ou inefficace.
 - Elle ne propose qu'une chose : changer de véhicule. Or les véhicules électriques ne sont pas très polluants là où ils roulent, mais leurs impacts sont très importants ailleurs (production d'électricité, de batteries...). Changer de voiture revient à encourager une filière industrielle elle-même polluante, et ne suffira pas.
- Il faut donc encourager la circulation autrement qu'en voiture. Voir nos 10 propositions !

LA RUE MOUNIE DEMAIN

**Répondez
à la consultation
jusqu'au 11 octobre !**

La rue Mounié pourrait bien être en tout ou partie piétonne, mais il est difficile d'y supprimer la circulation automobile : elle enjambe les voies RATP et assure l'accès aux stationnements souterrains et aux riverains.

Il faut absolument y privilégier la qualité de la vie, la sécurité, la lutte contre la pollution et les gaz à effet de serre.

Nos propositions :

- priorité des piétons sur tous les véhicules
 - vitesse limitée à 20 km/h et circulation des véhicules sur une voie,
 - des vélos dans les deux sens
 - Pas de stationnement des véhicules individuels (sauf handicapés et livraison)
- (voir les détails sur nos sites)



VICTOIRE SUR LES MOTEURS TOURNANT EN STATIONNEMENT

Comme à Sceaux la mairie d'Antony a pris un arrêté interdisant de laisser le moteur tournant quand un véhicule ne circule pas. Nous attendons que des consignes soient données aux agents dédiés pour mettre réellement fin à cette pratique très polluante.



AURONS NOUS DES CAPTEURS ?

Au budget participatif 2018, David M. a proposé un projet "Qualité de l'air, capteurs et diffusion des données".

Ce projet a été classé 6^e par les Antoniens montrant bien qu'il s'agit d'un sujet sensible.

Mais avant de présenter le projet, les services municipaux avaient diminué le coût estimé par David (après consultation de fournisseurs) 12 000 € au lieu de 50 000 € initialement.

Aujourd'hui, il apparaît que le budget est insuffisant pour acheter la dizaine de capteurs prévus... et la mairie est dans un abîme de réflexions.

Depuis des années, on veut des données Antony. Le plus simple : la ville doit adhérer Airparif, l'association chargée par les pouvoirs publics de mesurer la pollution de l'air, et diffuser ses mesures par affichage sur panneaux « lumineux » de la ville.